

MODALITES ACCUEIL ECOLE ENFANTS DE SOIGNANTS

Afin de respecter les demandes du Ministère, les parents qui sont **tous les deux soignants**, peuvent mettre leur enfant à l'école **s'ils n'ont pas d'autres moyens de garde**.

Pour ce lundi, accueil à 8h20.

Si votre enfant doit rester à la cantine prévoir un pique-nique car il faut que la Mairie puisse s'organiser.

La directrice